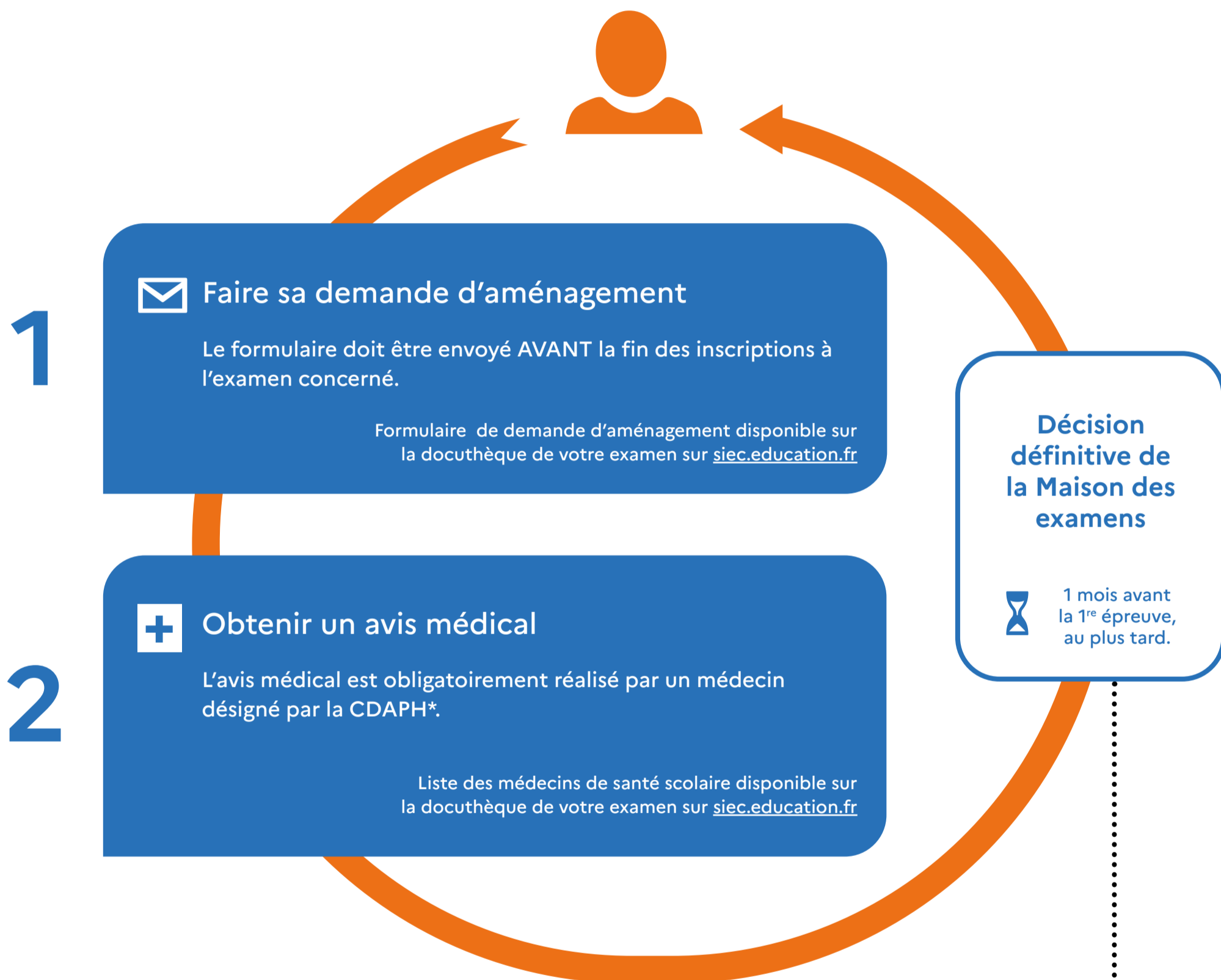


PROCÉDURE DE DEMANDE D'AMÉNAGEMENT D'ÉPREUVES D'EXAMENS

POUR LES CANDIDATS
EN SITUATION DE HANDICAP



Types d'aménagements d'épreuves pouvant être accordés

(variable selon la réglementation de l'examen)

- ▶ L'aide humaine et/ou technique : utilisation d'un ordinateur, assistance d'un secrétaire désigné, assistance d'un AESH ou d'un interprète en langue des signes, sujets en braille, agrandis ou en format numérique...
- ▶ La majoration du temps imparti pour une ou plusieurs épreuves.
- ▶ L'étalement des épreuves sur plusieurs sessions.